



AGENT TECHNIQUE POLYVALENT / ESPACES INTERIEURS – CAMPING - SAISONNIER

La mairie de TADEN recherche pour son camping municipal (4 étoiles), 5 agents techniques en contrat saisonnier du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

Sous l'autorité du Responsable du camping municipal les agents seront chargés :

- De l'entretien et du suivi des locations sur le camping (habitations légères de loisirs, mobil homes, bâtiments techniques, sanitaires ...) en alternance avec l'agent titulaire dédié.*
- De maintenir les locaux en bon état de propreté.*
- De l'entretien et nettoyage des équipements, locaux et matériels utilisés (sanitaires, mobil homes, accueil).*
- De la désinfection des locaux.*
- De la gestion des états des lieux entrants-sortants des usagers du camping.*

Horaires atypiques liés à la saisonnalité : travail certains week-ends et jours fériés, travail à temps non complet permettant un cumul d'activités extérieur

1. DEFINITION DU POSTE

Les agents effectuent l'entretien du patrimoine bâti (mobil homes, chalets, accueil, bâtiments annexes, sanitaires ...) dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Maintiennent un espace public propre, accueillant, pédagogique, sécurisé pour les usagers. Ils réalisent des travaux neufs ou de restauration du patrimoine bâti en s'adaptant aux contraintes et dans le respect des règles de l'art et de sécurité. Intègrent la contrainte du respect de l'environnement du site. Ils veillent à l'entretien des équipements sanitaires accessibles au public.

Ils représentent l'image de la collectivité et de l'établissement auprès des usagers en tenant compte :

- De l'évolution de la demande sociale : diversification des publics, évolution des attentes des populations, demande de réactivité et de transparence des services publics
- De l'évolution des normes en matière sécuritaire (EPI, signalisation, sécurisation des opérations ...)
- De l'évolution des normes en matière environnementale (écologie, politique « zéro phyto », recyclage ...)
- Du rythme contraint afférent à la spécificité du poste (changements réguliers d'occupants, rythme soutenu en pleine saison ...)

2. CONDITIONS D'EXERCICE

Conditions générales

Travail autonome

Lieu d'affectation : camping municipal

Matériels, petits équipements et vêtements de travail fournis par l'employeur

Pics d'activités liés à la saisonnalité.

Relations fonctionnelles

- Contacts avec le public
- Relations permanentes avec le responsable du camping
- Travail en lien avec les services techniques

Spécialisations

Entretien des équipements, entretien du petit équipement, gestion des stocks et commandes des produits d'entretien.

3. SAVOIRS

SAVOIR-FAIRE

- Signaler les anomalies aux référents : supérieur hiérarchique, élu
- Connaître les règles de sécurité et de maîtrise des risques sur les sites
- Respecter les consignes
- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes



SAVOIRS SOCIO-PROFESSIONNELS

- Techniques de base en entretien de bâtiment
- Hôtellerie / Tourisme
- Utilisation et entretien des outils et des produits utilisés dans le cadre de l'entretien du patrimoine bâti

SAVOIRS GENERAUX

- Organisation et organigramme de la collectivité
- Directives et procédures
- Droits et obligations des usagers et des agents de la fonction publique

SAVOIR ETRE

- Discrétion professionnelle, devoir de réserve
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Respect des horaires de travail
- Respect hiérarchique
- Disponibilité

4. MODALITES DE RECRUTEMENT

DATE DE PRISE DE POSTE	De juillet à août 2023
DUREE DU POSTE	Contrat à durée déterminée 1 mois
TEMPS DE TRAVAIL	Non Complet (21,5h à 27h)
PROFIL DE RECRUTEMENT	Etudiants
REMUNERATION	Rémunération indexée, à minima, sur le 3 ^{ème} échelon du grade d'adjoint technique territorial. Soit un salaire mensuel net minimal situé entre 980 et 1 230€ (en fonction de la durée hebdomadaire de service).
MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES	Les candidatures comprendront une lettre de motivation et un CV. Elles pourront être adressées par courrier électronique de préférence (contact.mairie@taden.fr) ou par voie postale (Mairie de TADEN / 7, rue du Manoir / 22100 TADEN)
CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	Mustapha SALLAK Responsable du camping municipal 02.96.39.15.93 m.sallak@taden.fr